

BLOG ACTU NEWS ANTI VIRUS

Top 20 Online Scanner - septembre 2007

Ce mois-ci, on recense de nombreux programmes (7) appartenant à la classe not-a-virus. La composition en est assez illustrative ? 3 modules publicitaires (adware), 2 intercepteurs de frappe au clavier (Monitor), un régénérateur de mot de passe et un « dialer légal ».

Les trojans espions, à la surprise générale, sont représentés par un représentant seulement. Il s'agit d'une variante modifiée de l'intercepteur de frappe au clavier légal Perflogger. En revanche, les vers sont toujours plus nombreux, les vers Brontok et Rays cités plus haut se voient rejoints par deux membres de leur famille pour Instant Messenger Sohanad (variantes .t et .as), et Worm.Win32.Autoit.c. Résumé

Sept nouveaux codes malicieux font leur entrée dans le Top 20:

not-a-virus:AdWare.Win32.BHO.cc, Trojan-Spy.Win32.Perflogger.ab,
IM-Worm.Win32.Sohanad.as, Trojan.Win32.Delf.aam, Worm.Win32.AutoIt.c,
not-a-virus:AdWare.Win32.Agent.bm, not-a-virus:Dialer.Win32.Agent.b

En hausse dans le classement: Trojan.Win32.Dialer.qn,
Trojan-Downloader.Win32.LoadAdv.gen, Email-Worm.Win32.Brontok.q,
Trojan-Downloader.Win32.Small.ddp, not-a-virus:Monitor.Win32.Perflogger.ca,
Email-Worm.Win32.Rays, not-a-virus:PSWTool.Win32.RAS.a, Virus.VBS.Small.a,
not-a-virus:AdWare.Win32.Virtumonde.jp, not-a-virus:Monitor.Win32.Perflogger.ad,
IM-Worm.Win32.Sohanad.t, Trojan.Win32.Obfuscated.en

En baisse dans le classement: Packed.Win32.PolyCrypt.b

<http://www.viruslist.com/fr/analysis?pubid=200676112>

Copyright : sergey - 2007-11-16 15:03:34
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- * de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>